



CHARTRE DE BONNE CONDUITE DES ADHÉRENTS

« L'objectif de l'association Outdoor Sports Valley est de créer un écosystème favorable à la création et au développement des entreprises de l'industrie du sport et de l'outdoor. Les valeurs fondamentales de l'association sont l'échange, le partage, la collaboration, l'engagement et le dynamisme.

En tant que membre d'Outdoor Sports Valley, communauté dont je partage les valeurs, je comprends les principes de la vie associative d'OSV et je m'engage à :

- **M'impliquer bénévolement** dans la mesure de mes moyens afin de contribuer au développement des actions de l'association dans l'intérêt du collectif ;
- Revendiquer mon appartenance à OSV **dans le sens des valeurs et intérêts de l'association** et non à des fins personnelles ;
- Adopter une **attitude loyale** vis-à-vis des adhérents concurrents de mon activité ;
- Respecter les **chartes de confidentialité** dans le cadre des projets qui nécessitent la discrétion absolue sur les informations communiquées ;
- **Être en règle** en matière de droit social dès lors que j'utilise la plateforme emploi OSV ;
- **Promouvoir OSV et ses valeurs de façon positive** vers l'extérieur ;
- Inscrire mon entreprise dans une **démarche respectueuse de l'environnement.** »